



# FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière



1701, rue Parthenais,  
Montréal (Québec) H2K 3S7  
Canada  
Tél: +1 514 596-3220  
francopol@surete.qc.ca  
www.francopol.org

# Rapport annuel 2016

# Table des matières

<b>1. Mot du Président</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Présentation de FRANCOPOL</b> .....	<b>4</b>
<b>2.1. Profil organisationnel</b> .....	<b>4</b>
2.1.1. Mission, vision et valeurs.....	4
2.1.2. Services offerts.....	4
<b>2.2. Membres</b> .....	<b>4</b>
<b>2.3. Structure</b> .....	<b>6</b>
2.3.1. Comité de direction.....	6
2.3.2. Bureau international .....	7
2.3.3. Assemblée générale .....	8
2.3.4. Conseil des Sages .....	8
2.3.5. Secrétariat général .....	8
<b>3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2016</b> .....	<b>10</b>
<b>3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes</b> .....	<b>10</b>
▣ Projet VISA (Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir pour la protection des enfants) .....	10
▣ Journée d'étude sur le management intermédiaire en Belgique.....	11
▣ Atelier multidisciplinaire « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences ».....	11
▣ Atelier de travail sur les bonnes pratiques de prévention à la lutte contre les drogues .....	12
▣ Séminaire de formation sur le renseignement dans la lutte contre le terrorisme .....	12
<b>3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle</b> .....	<b>12</b>
<b>3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau</b> .....	<b>13</b>
Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) .....	13
<b>3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL</b> .....	<b>14</b>
3.4.1 Les représentations de FRANCOPOL.....	14
▣ Rencontre entre la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Madame Michaëlle Jean et le Président de FRANCOPOL, Monsieur Émile Pérez (Paris) .....	14
▣ Présentation du Guide pratique Entendre et accompagner l'enfant victime de violences (Genève) .....	14
▣ Journées des réseaux institutionnels de la francophonie (Paris).....	14
▣ Conférence internationale sur le thème de la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente (Paris).....	15
▣ Cours d'été international relatif aux droits des enfants (Moncton) .....	15
▣ Congrès de la conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (Yaoundé).....	15
▣ Participation à l'ICANN57 (Hyderabad).....	15
3.4.2 La collection d'ouvrages FRANCOPOL.....	16
▣ Guide sur la police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie.....	16
▣ Guide sur les pratiques inspirantes de formation policière en matière de lutte contre la radicalisation .....	16
▣ Guide sur les forces de police face à la gestion de l'espace public et des manifestations .....	17
<b>4. ÉTATS FINANCIERS</b> .....	<b>18</b>
<b>Rapport de la trésorerie</b> .....	<b>18</b>

## 1. MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2016 a commencé par la concrétisation d'une initiative inspirante. FRANCOPOL a procédé au lancement d'une première publication de sa collection d'ouvrages *La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie*. C'est une grande fierté pour notre réseau de pouvoir offrir un libre accès à ce guide, la mise en commun de nos meilleures pratiques restant au cœur de la mission de FRANCOPOL.

FRANCOPOL s'est investi, encore cette année, aux côtés de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'organisation non gouvernementale ECPAT, pour les droits des enfants. Ce sont près de 150 policiers et gendarmes, enquêteurs et formateurs burkinabés et marocains, qui ont reçu la formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes. Le comité technique a participé à la présentation du guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* à l'occasion de la journée sur les droits de l'enfant de la 31<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme à Genève, devant près de 50 professionnels de la prise en charge des mineurs victimes en Mauritanie, ainsi qu'à l'Université de Moncton lors de la 5<sup>e</sup> édition du Cours d'été international relatif aux droits des enfants.

Les questions sécuritaires liées à la lutte contre le terrorisme sont restées au cœur de nos préoccupations. Notre réseau, répondant aux souhaits de ses membres africains, a rassemblé les responsables des unités opérationnelles en charge du renseignement de onze pays africains à l'École nationale de police d'Abidjan en Côte d'Ivoire, autour de l'enjeu majeur du renseignement dans la lutte contre le terrorisme. Soucieux d'enrichir ses réflexions sur les préoccupations de notre temps, FRANCOPOL a pleinement participé et est intervenu à la Conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente organisée par l'OIF.

Les comités techniques sont plus que jamais mobilisés et investis dans leur mission de réflexion et d'échange. Des projets d'envergure s'annoncent pour 2017 avec, notamment, la rédaction du Guide sur les pratiques inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation, ainsi que la mise en route d'un troisième ouvrage à l'initiative du comité technique sur la gestion des foules et droit du citoyen.

Je reste persuadé, qu'à travers notre solide partenariat et nos initiatives inspirantes, nous pourrons contribuer, de façon continue, à l'enrichissement de notre réseau.

**Émile Pérez**  
**Président**

## 2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL

### 2.1. Profil organisationnel

FRANCOPOL est un réseau ayant pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques en matière d'expertise policière. Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche qui travaillent sur les questions policières.

#### 2.1.1. Mission, vision et valeurs

##### Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

##### Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

##### Valeurs

- **Respect** : promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres;
- **Intégrité** : promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

#### 2.1.2. Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, l'ensemble de son personnel a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités (conférences, séminaires, formations) organisées par le réseau et ses membres;
- d'accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS);
- d'accéder à des documents provenant des organisations membres portant sur les enjeux qui préoccupent le milieu policier;
- de prendre part à des comités techniques ou des groupes de travail;
- de soumettre des demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

### 2.2. Membres

Au 31 décembre 2016, FRANCOPOL comptait 57 organisations membres, dont 49 membres votants, 7 membres associés et 1 membre associé individuel.

## LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2016

### Belgique

Centre d'études sur la police	Membre associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Membre associé
Inspection générale de la police fédérale et locale (AIG)	Membre associé
Institut Provincial de Formation du Hainaut	Membre votant
Police fédérale	Membre votant
Police locale de Liège	Membre votant
Zone de police de Boraine	Membre votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Membre votant
Zone de police Mons-Quévy	Membre votant

### Bénin

École Nationale Supérieure de la police	Membre votant
---	---------------

### Burkina Faso

Commandement des Écoles et Centre de perfectionnement	Membre votant
École nationale de police	Membre votant

### Cameroun

Centre de formation de la gendarmerie nationale	Membre votant
École internationale des forces de sécurité	Membre votant

### Canada

Centre international pour la prévention de la criminalité	Membre associé
Collège canadien de police	Membre votant
École nationale de police du Québec	Membre votant
Gendarmerie royale du Canada	Membre votant
La Cité collégiale, Techniques des services policiers	Membre associé
Service de police de la Ville de Montréal	Membre votant
Service de police de la Ville de Québec	Membre votant
Sûreté du Québec	Membre votant
Université du Québec à Trois-Rivières	Membre associé
Ville de Laval	Membre votant

### Côte d'Ivoire

École Nationale de Police	Membre votant
---------------------------	---------------

### Espagne

Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Membre votant
--	---------------

### États-Unis

National Cyber-Forensics & Training Alliance	Membre associé ind.
--	---------------------

### France

Alain Bauer	Membre associé
Gendarmerie nationale	Membre votant
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Membre votant
Police nationale	Membre votant

### Guinée

Direction des Écoles de la Gendarmerie Nationale	Membre votant
École nationale de police de la République de Guinée	Membre votant

### Luxembourg

École de Police Grand-Ducale	Membre votant
------------------------------	---------------

### Mali

École de police du Mali	Membre votant
-------------------------	---------------

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2016	
École de gendarmerie du Mali	Membre votant
<b>Mauritanie</b>	
École de police - Sûreté nationale Mauritanienne	Membre votant
École de gendarmerie - Gendarmerie nationale Mauritanienne	Membre votant
<b>Principauté de Monaco</b>	
Sûreté publique de Monaco	Membre votant
<b>Sénégal</b>	
École nationale de police	Membre votant
Gendarmerie nationale - EOGN	Membre votant
<b>Suisse</b>	
Académie de police de Savatan	Membre votant
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Membre votant
Corps des Gardes-frontière	Membre votant
Institut suisse de police (ISP)	Membre votant
Office fédéral de la Police fedpol	Membre votant
Police cantonale bernoise	Membre votant
Police cantonale de Genève	Membre votant
Police cantonale fribourgeoise	Membre votant
Police cantonale jurassienne	Membre votant
Police cantonale vaudoise	Membre votant
Police municipale de Lausanne	Membre votant
Police Neuchâteloise	Membre votant
Sécurité militaire (police militaire)	Membre votant
Université de Lausanne / École des sciences criminelles	Membre votant
<b>Togo</b>	
École de gendarmerie - Gendarmerie nationale	Membre votant
École de police - Police nationale	Membre votant

## 2.3. Structure

FRANCOPOL est un réseau international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances, soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

### 2.3.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.

**Émile Pérez***Président*Directeur – Direction de la coopération internationale  
Ministère de l'Intérieur (France)**Pierre ALLAIRE***Secrétaire général*Directeur des communications et des relations internationales  
Sûreté du Québec (Canada)**Pierre St-Antoine***Trésorier*Directeur des affaires institutionnelles et des communications  
École nationale de police du Québec (Canada)**Thierry Dierick***Vice-président Europe*Directeur  
Académie Nationale de Police ANPA (Belgique)**Barbara Fleury***Vice-présidente Amériques*Directrice  
Collège canadien de police (Canada)**Roger Ouédraogo***Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient*Commissaire Divisionnaire de Police, Chargé de missions  
au Cabinet du Ministre d'État Ministre de la sécurité  
(Burkina Faso)

### 2.3.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de quinze administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le comité de direction.

En plus des membres du comité de direction cités plus haut, le Bureau international est composé de :

**Régis Bastide**

Sûreté publique de Monaco

**Frédéric Dauphin**

Zone de police de Bruxelles-Nord

**Valérie Delcourt**

Académie Provinciale de Police du Hainaut

**Pierre Dupéré**

Service de police de la Ville de Montréal

**André Etter**

Coordinateur romand de la formation policière (Suisse)

**Jean-Marc Isoardi**

Gendarmerie nationale française

**Kevin Jones**

Gendarmerie royale du Canada

**Cécile Oyono**

École internationale des forces de sécurité du Cameroun

**Marc Welter**

École de Police Grand-Ducale du Luxembourg

**Alain Bauer**

Vice-président associatif  
Professeur de criminologie (France)

### 2.3.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

### 2.3.4. Conseil des Sages

Le conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

### 2.3.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

**Direction de la coopération internationale – ministère de l'Intérieur (France)**

Pascale Allisse, conseillère du Président  
Jean-Christophe Marten-Perolin

**Sûreté du Québec**

Jord Oppermann, conseiller du Secrétaire général

**École nationale de police du Québec**

Camille Cossette-Girard, coordonnatrice du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir

Suzanne Roy, coordonnatrice des instances et de la trésorerie

**Police fédérale belge**

Vanessa Gay-Para, coordonnatrice des comités techniques

**Institut Provincial de Formation du Hainaut**

Barbara Maton, graphiste

### 3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2016

FRANCOPOL a, encore cette année, réalisé plusieurs activités lui permettant d'atteindre les objectifs de la Planification stratégique 2014-2017. À la lecture des projets menés en 2016, vous serez à même de constater toutes les énergies qui ont été consacrées à la dynamisation du partage de pratiques inspirantes, à l'optimisation des ressources, à l'implication des membres du réseau et à la promotion de FRANCOPOL.

#### 3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes

Au cours de l'année, FRANCOPOL a pu compter sur les partenaires suivants dans le développement de ses activités : l'Organisation internationale de la Francophonie, ECPAT (*End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes*) et la MILDECA (*Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives*).

##### Projet VISA (Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir pour la protection des enfants)

Depuis octobre 2014, FRANCOPOL est partenaire d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg dans le cadre de la mise en œuvre du projet VISA à destination du Burkina Faso et du Maroc. Ce projet, qui s'est achevé à la fin de l'année 2016, a consisté en la création d'un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes adapté aux pays ciblés. Il a aussi permis de procéder à la formation des formateurs des écoles de police et de gendarmerie ainsi que des personnes-ressources, policiers des brigades des mineurs et services ayant en charge des mineurs. Il avait investi des experts de la Belgique, du Canada, de la France, du Luxembourg et de la Suisse.

Ce support est présenté selon deux composantes : la première, qui recense tous les aspects théoriques, est dédiée à l'usage des apprenants, et la seconde, qui est destinée à l'usage des formateurs, se compose du programme de formation détaillé dans le temps, de documentation de fond, d'exercices de simulation et d'évaluations.

Il possède l'avantage d'allier une approche interdisciplinaire et participative en touchant l'ensemble des acteurs de la prise en charge de mineurs victimes, notamment par l'intervention des magistrats, des psychologues, des représentants de la société civile.

En 2016, trois sessions de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes ont été organisées à l'Institut Royal de Police (IRP) à Kénitra au Maroc et ont complété celle de 2015. Elles auront permis de renforcer les capacités d'une soixantaine de policiers, personnes-ressources des brigades des mineurs venant de tout le Royaume et formateurs de l'IRP. Seize d'entre eux sont devenus des formateurs et seront en mesure d'offrir les formations dans le cadre de la formation initiale et continue. Le séminaire de clôture et d'évaluation des activités de FRANCOPOL dans le cadre de ce projet avait été organisé en mai en présence des plus hautes autorités de la Police judiciaire marocaine.

Aujourd'hui, l'outil élaboré par FRANCOPOL fait consensus grâce au travail de tous les experts engagés et servira de guide pratique aux enquêteurs ayant été formés. Trois sessions de formation ont été organisées à l'École nationale de police (ENP) de Ouagadougou, au Burkina Faso, et ont permis de renforcer les capacités de soixante-neuf policiers et gendarmes, personnes-ressources des brigades régionales de protection de l'enfance (BRPE) et formateurs de l'ENP et de l'École de gendarmerie. Vingt d'entre eux ont

suivi la formation de formateurs. La dernière formation avait été donnée par des formateurs burkinabés, deux policiers et deux gendarmes, ayant eux-mêmes été formés lors des précédentes formations. Les spécialistes de FRANCOPOL avaient validé l'expertise de ces quatre agents qui sont autonomes pour démultiplier les formations.

En novembre 2016, Monsieur Roger Ouédraogo, vice-président Afrique de FRANCOPOL, a dressé le bilan du projet au Burkina Faso, devant le responsable de la BRPE, le directeur des études de l'ENP et les représentants d'ECPAT. Il en est ressorti le besoin et le souhait de dupliquer les formations en région. Ces actions seront envisagées avec le service de sécurité de l'ambassade de France à Ouagadougou, en 2017.

### **Journée d'étude sur le management intermédiaire en Belgique**

FRANCOPOL Belgique a tenu une journée d'étude portant sur «Le management intermédiaire, un rouage indispensable. Comment éviter le marteau et glisser sur l'enclume?». Rassemblant plus de 260 personnes, cet événement a eu lieu à Liège le 26 avril 2016 en collaboration avec la Ville Liège et le Centre d'études sur la police (CEP). Il a permis de mettre en évidence le rôle primordial que joue le management intermédiaire au sein de nos organisations policières et tirer profit des pratiques inspirantes issues d'autres services publics ainsi que d'entreprises privées. Des projets spécifiques ont été exposés par des représentants de l'École nationale de police du Québec et de la Police cantonale vaudoise.

### **Atelier multidisciplinaire « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences »**

Avec le soutien de l'OIF, FRANCOPOL a organisé un atelier technique multidisciplinaire à Nouakchott, les 11 et 12 octobre 2016. Cet atelier avait pour principal objectif de présenter le guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* et d'encourager le travail en réseau. Cette activité aura également permis de réfléchir à l'élaboration d'une charte de collaboration entre les différents acteurs concernés en Mauritanie.

En 2015, les experts du comité technique FRANCOPOL sur les droits des enfants avaient participé à l'élaboration de cet ouvrage avec des spécialistes issus d'une dizaine de pays francophones dans une approche pluridisciplinaire. Celui-ci a pour vocation de renforcer les capacités des professionnels de la police et de la justice et, plus largement, de tous les acteurs susceptibles de prendre en charge des enfants victimes de violences. Il est consacré aux techniques d'entretien et d'accompagnement de l'enfant victime de violences et entend rassembler, expliquer et partager les pratiques positives constatées dans ce domaine.

L'atelier a réuni environ 40 professionnels intervenants, notamment magistrats, policiers, gendarmes, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, membres de la société civile.

Les plus hauts responsables du ministère des Affaires sociales de l'Enfance et de la Famille, du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et du ministère de la Justice ont ouvert les débats aux côtés des intervenants de l'OIF, de l'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant et de FRANCOPOL. Une cinquantaine d'invités, dont les ambassadeurs des pays de l'espace francophone, des représentants de l'UNICEF, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et des organisations non gouvernementales (ONG) ont pris part à cette cérémonie et entendu les recommandations

des experts à la fin des travaux.

### Atelier de travail sur les bonnes pratiques de prévention à la lutte contre les drogues

La Direction de la coopération internationale du Ministère de l'Intérieur français, avec le soutien de la Mildeca et de FRANCOPOL, a organisé à Paris, les 7 et 8 novembre 2016, un atelier de travail. Des responsables antidrogues de la Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la France, de la Guinée-Conakry, de la Mauritanie, du Mali, du Sénégal, de la Suisse et du Togo étaient présents. L'objectif de cette activité était de dégager les bonnes pratiques de prévention à la lutte contre les drogues et les conduites addictives dans le cadre du développement d'une coopération régionale en Afrique de l'Ouest.

### Séminaire de formation sur le renseignement dans la lutte contre le terrorisme

Avec le soutien de l'OIF, FRANCOPOL a organisé une formation sur le renseignement dans la lutte contre le terrorisme, du 29 novembre au 2 décembre 2016, à l'École nationale de police d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Cette activité, animée par des experts de la Direction générale de la sécurité intérieure française et de la Police judiciaire fédérale belge, a permis de rassembler 25 policiers et gendarmes, responsables des unités opérationnelles en charge du renseignement de onze pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo).

En 2015, vingt nouveaux membres en provenance d'Afrique avaient rejoint FRANCOPOL et avaient été interrogés sur leurs besoins. La menace terroriste, dont est victime et à laquelle fait face l'ensemble de nos pays, a naturellement dirigé la nécessité d'une formation sur la thématique du renseignement, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

L'objectif principal était d'informer et de sensibiliser les responsables des unités opérationnelles quant au processus de collecte, d'analyse et de partage de renseignement, notamment dans la lutte contre le terrorisme, tout en exposant les nouvelles tendances et les pratiques inspirantes, mêlant les expériences professionnelles de chacun.

Mais plus largement, cette semaine de travail avait été placée sous le signe de l'échange et du partage car, au-delà de la formation, il s'agissait d'encourager l'organisation en réseau par la mise en relation d'experts dans le domaine.

## 3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle

Afin de relancer les activités des différents comités techniques, une coordonnatrice des comités techniques issue de la Police fédérale belge a été identifiée. Son mandat premier a été de faire un état des lieux des différents comités techniques. Grâce à un sondage, il a été possible d'avoir un portrait des comités actifs, de ceux qui nécessitaient une relance et des nouveaux comités techniques à mettre en place. Le travail se poursuivra afin d'établir une structure mieux définie pour encadrer les travaux des comités techniques, soit : un plan d'action, des objectifs, un espace virtuel pour faciliter les échanges entre membres, etc.

Liste des comités techniques FRANCOPOL actifs :

- Comité des écoles;
- Comportement policier;
- Cybercriminalité;
- Droits des enfants;
- Gestion des foules et droits du citoyen;
- Police et citoyens.

L'année 2016 fut une année de relance des activités pour le comité technique cybercriminalité.

En novembre 2016, sous l'impulsion d'un nouveau coordonnateur issu de la Sûreté du Québec, une redynamisation des échanges a été amorcée. Fort du constat que la cybercriminalité est un phénomène croissant en matière de criminalité transnationale, FRANCOPOL se doit de conforter son expertise par rapport à cette problématique stratégique en offrant des services de formation et de sensibilisation. Au cours des prochaines années, le comité se doit également d'étudier différentes perspectives de développement de la lutte contre la cybercriminalité dans l'axe sud francophone, soit principalement le continent africain.

D'ores et déjà, une rencontre restreinte du comité technique est prévue pour le début de l'année 2017 afin de fixer les objectifs opérationnels et définir un plan d'action concret et dynamique pour les années à venir.

### 3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau

#### Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)

La plateforme de collaboration en ligne du CFIS offre un accès unique à plusieurs sources d'information, dont plusieurs collections portant sur les enjeux de sécurité publique ainsi que de formation policière.

La collection FRANCOPOL se compose de documents exclusifs provenant des organisations membres, et accessibles uniquement aux membres du réseau, à l'exception des guides de la collection FRANCOPOL. Étant donné l'importance pour FRANCOPOL de partager les meilleures pratiques du domaine policier, il n'y a pas de restriction pour l'accès aux guides de la collection. D'ailleurs, en 2016, le premier ouvrage de la collection a été publié sur le CFIS, soit le *Guide - La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie*.

La plateforme du CFIS comprend également les présentations faites lors des congrès et conférences du réseau. Tous ces documents sont téléchargeables directement à partir du portail. Les membres FRANCOPOL ont également accès, entre autres, à deux bases de données, documents thématiques, documents de formation ou encore à des documents d'échange entre formateurs.

Toujours avec un objectif de faciliter l'échange de meilleures pratiques, des savoirs policiers et des savoirs en matière de sécurité publique, 27 documents ont été ajoutés à la collection FRANCOPOL dans le CFIS en 2016, portant le total à 578. De même, 273 personnes ont demandé un nouvel accès au CFIS, qui compte désormais 920 abonnés.

Au cours de l'année, des zones thématiques ont été créées afin de permettre de retrouver en un même endroit les documents en lien avec un sujet en particulier. Des demandes de

collaboration pour lesquelles les réponses se retrouvent sur le portail ont également été intégrées sur des sujets aussi diversifiés que les décès multiples, les drones, les soins d'urgence et les témoins experts.

### 3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL

#### 3.4.1 Les représentations de FRANCOPOL

##### ▣ Rencontre entre la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Madame Michaëlle Jean et le Président de FRANCOPOL, Monsieur Émile Pérez (Paris)

En mars 2016 s'est tenue au siège de l'OIF, une rencontre protocolaire visant à dresser un bilan des activités et à faire un point de situation sur l'investissement de FRANCOPOL dans les projets menés avec l'OIF. La secrétaire générale de l'OIF a salué la relation de confiance établie entre l'OIF et FRANCOPOL depuis de nombreuses années.

Les questions sécuritaires en Afrique sont restées au centre du débat. La secrétaire générale propose que FRANCOPOL s'investisse et amène sa réflexion, aux côtés de l'OIF, sur le développement de programmes globaux consacrés à la lutte contre le terrorisme. Ces programmes pourraient traiter de déradicalisation, d'analyse, de détection, de prévention de l'extrémisme violent, de la réponse aux exigences de sécurité des pays les plus touchés, et qui, en lien avec l'expression des besoins, doit s'accompagner d'actions concrètes au niveau local.

La plus-value de FRANCOPOL est de pouvoir apporter un diagnostic et une analyse en amont pour détecter les menaces avant d'engager des programmes de fond.

FRANCOPOL sera sollicité par l'OIF pour un soutien dans une stratégie de lutte contre le terrorisme préconisant la prévention via l'échange de bonnes pratiques.

##### ▣ Présentation du Guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* (Genève)

Dans le cadre des activités du comité technique sur les droits des enfants et selon le souhait de l'Organisation internationale de la Francophonie, FRANCOPOL a participé à la présentation du guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* le 7 mars 2016 au Palais des Nations Unies à Genève. L'événement était organisé dans le cadre de la journée annuelle consacrée aux droits de l'enfant par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies lors de sa 31<sup>e</sup> session ordinaire.

##### ▣ Journées des réseaux institutionnels de la francophonie (Paris)

La 5<sup>e</sup> édition des Journées des réseaux institutionnels francophones s'est déroulée à Paris les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2016. Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, avait ouvert officiellement les travaux des réseaux institutionnels francophones ainsi que des principaux partenaires internationaux et régionaux de l'OIF dans le domaine de la paix, de la sécurité et des droits de l'Homme. Ces deux journées permettent de rassembler, tous les deux ans, près de 150 participants pour débattre de grands sujets de gouvernance démocratique.

FRANCOPOL est l'un des seize réseaux institutionnels de la francophonie et compte parmi les partenaires stratégiques de l'OIF en matière de paix, de sécurité et de gouvernance

démocratique. Le président et le secrétaire général de FRANCOPOL ont pris part aux travaux qui ont porté sur le droit et la justice, les droits de l'Homme et les processus électoraux. Cet événement a permis aux différents réseaux d'échanger, mais aussi de témoigner de leurs activités respectives, laissant entrevoir des opportunités d'accroître le partage des expertises et présageant de projets communs.

FRANCOPOL avait été sollicité pour participer à l'atelier « Droits de l'Homme » sur le thème « Violences faites aux femmes et aux filles ».

### ■ Conférence internationale sur le thème de la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente (Paris)

Les 6, 7 et 8 juin 2016 s'est tenue la Conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente. Cette conférence était organisée sous le haut patronage de l'Organisation internationale de la Francophonie, dans les locaux de l'Académie diplomatique internationale de Paris.

Plus de 300 personnes ont participé à cette rencontre de haut niveau, présidée par la secrétaire générale de l'OIF en présence du ministre de l'Intérieur français.

Le président de FRANCOPOL a participé à la table ronde sur les systèmes de sécurité : « Adaptation et la mutualisation des informations et des moyens ». Les conclusions de cette conférence ont fait l'objet de discussions lors du 16<sup>e</sup> sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Antananarivo les 19 et 20 novembre 2016 autour du thème : « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ».

### ■ Cours d'été international relatif aux droits des enfants (Moncton)

Du 3 au 8 juillet 2016, le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick a organisé la 5<sup>e</sup> édition des cours d'été international relatif aux droits des enfants à Moncton, au Nouveau-Brunswick (Canada). Le comité technique sur les droits des enfants de FRANCOPOL, représenté par sa coordinatrice et responsable, a été invité à participer à une table ronde sur les perspectives comparées des pratiques policières. L'intervention portait sur les supports pédagogiques développés par les spécialistes du réseau, experts dans le domaine de la protection de l'enfance.

### ■ Congrès de la conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (Yaoundé)

Du 7 au 9 décembre 2016, FRANCOPOL a participé aux travaux du congrès dont la thématique générale était : « L'état de droit face aux nouveaux défis sécuritaires : Mythe ou réalité ? » L'événement s'est tenu à Yaoundé au Cameroun.

### ■ Participation à l'ICANN57 (Hyberabad)

Du 3 au 9 novembre 2016 s'est tenue la 57<sup>e</sup> conférence de l'ICANN (*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*). Près de 3000 participants ont échangé sur les enjeux de sécurité liés à l'Internet. Afin de représenter les intérêts des membres de FRANCOPOL et de la Direction de la Francophonie économie et numérique (DFEN) en matière de cybercriminalité et de gouvernance d'Internet, et d'assurer une présence francophone au sein de ces discussions, un membre du comité technique cybercriminalité a activement

participé aux travaux.

### 3.4.2 La collection d'ouvrages FRANCOPOL

Il existe peu de documents de référence en français faisant état des meilleures pratiques policières. L'objectif de la collection d'ouvrages FRANCOPOL est d'élaborer des publications qui mettent en évidence des bonnes pratiques et des pratiques inspirantes sur des sujets de pointe du milieu policier francophone. Ces ouvrages présentent différentes visions pour permettre au lecteur d'adapter les pratiques à son milieu de travail et à sa réalité du terrain. Les méthodes ou les modes de fonctionnement qui y sont exposés sont simples, réalistes et réalisables.

Grâce à la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie, la collection d'ouvrages FRANCOPOL s'est concrétisée en 2016. Les ouvrages sont disponibles dans le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir.

#### ■ Guide sur la police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie

Sous la gouverne de FRANCOPOL, et grâce au concours d'experts du réseau en provenance du Canada, de la France, de la Suisse, de la Belgique, du Burundi et d'Haïti, un premier ouvrage de la collection a été édité. Le *Guide - La police de proximité, un concept appliqué à la Francophonie*, allie les principes et les concepts fondateurs de la police de proximité ainsi que les meilleures pratiques observées au sein d'organisations policières. Au moyen d'exercices d'autodiagnostic, le guide permet une appropriation des éléments essentiels de la police de proximité et leur adaptation à l'environnement auquel ils sont destinés. Le lancement officiel a eu lieu le 23 mars 2016.

#### ■ Guide sur les pratiques inspirantes de formation policière en matière de lutte contre la radicalisation

Les travaux du deuxième ouvrage de la collection ont été entrepris en 2015. La mise en place du projet a été faite dans le cadre des activités du Comité des écoles FRANCOPOL, sous la gouverne de l'École nationale de police du Québec.

Pour répondre efficacement aux besoins de l'exercice de rédaction, différentes étapes ont été entreprises au cours de l'année 2016. Une demande de collaboration ainsi qu'un sondage ont été lancés auprès des membres de FRANCOPOL afin de recenser les pratiques inspirantes de leur organisation pour lutter contre la radicalisation.

Parallèlement, différents outils ont été développés pour faciliter et planifier les travaux soit : un guide de rédaction, un calendrier de production, ainsi qu'un canevas pour soutien à la rédaction. Une plateforme collaborative a de plus été créée pour échanger et déposer les documents produits par les collaborateurs.

Les outils, ainsi que la plateforme de collaboration en ligne, ont été conçus de façon à pouvoir être utilisés pour l'élaboration des prochains guides.

Le guide a été réalisé en collaboration avec divers milieux (corps de police, écoles de police, universités, centre spécialisé en radicalisation et chaire de recherche) et est représentatif autant de l'expertise des pays du Nord que des pays du Sud. Huit pays y ont contribué : la Belgique, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, le Sénégal et la Suisse.

Un lancement officiel virtuel aura lieu au début de l'année 2017.

## ■ Guide sur les forces de police face à la gestion de l'espace public et des manifestations

À la suite des discussions et des travaux entamés lors du 4<sup>e</sup> congrès international de FRANCOPOL à Montreux, en Suisse, sous le thème de la gestion des foules et les droits du citoyen, la rédaction d'un guide sur le même thème a été recommandée. Le guide, qui a pour titre *Les forces de police face à la gestion de l'espace public et des manifestations*, cherchera à pérenniser les échanges et à les diffuser le plus largement possible. Il s'agira par ailleurs d'un mandat du comité technique sur la gestion démocratique des foules. Les 21 et 22 novembre 2016, les représentants de la Suisse, du Québec, de la Belgique, de la France, du Burkina Faso ainsi que du Togo se sont rencontrés à Genève, en Suisse, afin d'initier les travaux de ce guide dont la parution est prévue fin 2017.

## 4. ÉTATS FINANCIERS

### Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETTE, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

**Pierre Allaire**  
Secrétaire général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

**Pierre St-Antoine**  
Trésorier

Montréal, le .....

## État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros\*

	2016		2015	
<b>PRODUITS</b>				
Subventions	124 327 \$	84 803 €	201 370 \$	141 986 €
Commandites	-	-	110 582 \$	77 971 €
Contributions des membres	55 085 \$	37 573 €	37 734 \$	26 606 €
Colloque congrès	15 735 \$	10 733 €	99 330 \$	70 038 €
Projet VISA	17 656 \$	12 043 €	23 764 \$	16 756 €
	<b>212 803 \$</b>	<b>145 153 €</b>	<b>472 780 \$</b>	<b>333 357 €</b>
<b>CHARGES</b>				
Congrès international	-	-	199 900 \$	140 949 €
Formation lutte terrorisme	50 499 \$	34 445 €	-	-
Formation Garde à vue Tunisie	4 328 \$	2 952 €	-	-
Droits des enfants Afrique	15 778 \$	10 762 €	-	-
Projet Guide enfant violence	-	-	31 524 \$	22 228 €
Projet/colloque cybercriminalité	3 241 \$	2 211 €	31 107 \$	21 934 €
Guide police proximité	-	-	33 394 \$	23 546 €
Soutien aux comités techniques	-	-	812 \$	573 €
Projet VISA	18 378 \$	12 536 €	22 645 \$	15 967 €
Projet formation recrutement policiers	-	-	55 923 \$	39 431 €
Journée d'étude Belgique	14 605 \$	9 962 €	-	-
Guide gestion démocratique foules	13 771 \$	9 393 €	-	-
Guide lutte radicalisation	26 026 \$	17 752 €	-	-
Frais d'administration (annexe)	31 158 \$	21 253 €	40 043 \$	28 234 €
Perte (gain) de change	13 848 \$	(1 166 €)	(9 409 \$)	4 639 €
	<b>191 632 \$</b>	<b>120 100 €</b>	<b>405 939 \$</b>	<b>297 501 €</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>21 171 \$</b>	<b>25 053 €</b>	<b>66 841 \$</b>	<b>35 856 €</b>
<b>ACTIF NET, début de l'exercice</b>	<b>250 244 \$</b>	<b>166 512 €</b>	<b>183 403 \$</b>	<b>130 656 €</b>
<b>ACTIF NET, fin de l'exercice</b>	<b>271 415 \$</b>	<b>191 565 €</b>	<b>250 244 \$</b>	<b>166 512 €</b>

\*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

## Bilan au 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros\*

	2016		2015	
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	268 205 \$	189 299 €	215 149 \$	143 160 €
Dépôt de garantie, 0,5 %, encaissable en novembre 2016	10 000 \$	7 058 €	10 000 \$	6 654 €
Créances	60 935 \$	43 008 €	56 579 \$	37 648 €
Frais payés d'avance	-	-	1 540 \$	1 025 €
	<b>339 140 \$</b>	<b>239 365 €</b>	<b>283 268 \$</b>	<b>188 487 €</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Dettes de fonctionnement	50 304 \$	35 505 €	10 693 \$	7 116 €
Apports reportés	17 421 \$	12 296 €	22 331 \$	14 859 €
	<b>67 725 \$</b>	<b>47 801 €</b>	<b>33 024 \$</b>	<b>21 975 €</b>
<b>ACTIF NET</b>	271 415 \$	191 564 €	250 244 \$	166 512 €
	<b>339 140 \$</b>	<b>239 365 €</b>	<b>283 268 \$</b>	<b>188 487 €</b>

## ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2016		2015	
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>				
Articles promotionnels	10 036 \$	6 846 €	-	-
Créances douteuses	2 869 \$	1 957 €	-	-
Fournitures de bureau et papeterie	32 \$	22 €	21 \$	15 €
Frais bancaires	4 503 \$	3 071 €	5 807 \$	4 095 €
Frais de déplacement	5 835 \$	3 980 €	17 323 \$	12 214 €
Location et achat de matériel	105 \$	72 €	-	-
Publicité et publication d'information	150 \$	102 €	-	-
Services professionnels	7 106 \$	4 847 €	7 156 \$	5 045 €
Site Internet	522 \$	356 €	9 736 \$	6 865 €
	<b>31 158 \$</b>	<b>21 253 €</b>	<b>40 043 \$</b>	<b>28 234 €</b>

\*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.



## **Un grand merci à nos partenaires**

- Organisation internationale de la Francophonie
- ECPAT France et ECPAT Luxembourg
- MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)
- École nationale de police de Côte d'Ivoire
- École nationale de police du Burkina Faso
- Institut Royal de Police de Kénitra au Maroc